

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2026 et du PTI 2026-2027-2028

Avis aux personnes concernées

Avis public est par la présente donné que, lors d'une séance du conseil municipal tenue le 29 janvier 2026, le conseil de la Ville de Saint-Gabriel a adopté :

- le budget pour l'exercice financier 2026 ;
- le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2026-2027-2028.

Toute personne intéressée peut consulter ces documents :

- au bureau de l'hôtel de ville, situé au 45, rue Beausoleil, durant les heures d'ouverture ;
- sur le site Internet de la ville à l'adresse suivante :
<https://www.ville.stgabriel.qc.ca/ville/administration/budget-et-rapports-annuels>.

Donné à la Ville de Saint-Gabriel ce 2 février 2026.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

Certificat de publication

Je, soussigné, Michel St-Laurent, directeur général et greffier, certifie que j'ai publié l'avis conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 2 février 2026, à l'hôtel de ville situé au 45, rue Beausoleil, et en le publiant sur le site web de la ville au www.ville.stgabriel.qc.ca.

J'atteste que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à la Ville de Saint-Gabriel ce 2 février 2026.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier